



## Contrat le plus adapté, contrat de distribution selective?

Par **john74**, le **05/02/2018** à **17:38**

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre d'une collaboration avec des entreprises de service, je souhaiterais vendre mes produits dans ma vitrine qui serais donc dans leurs boutiques...

Les encaissements se feront par les entreprises de service qui me reverseraient l'intégralité des ventes puis, je rétrocèderrais leurs commissions.

Dans ce cas la, est ce que le contrat de distribution selective serai le contrat le plus adapté?[smile7]

Ou est ce qu'il y à une meilleure solution, car cela ressemble à de la franchise non? [smile3]

Merci d'avance pour vos lumière.

Merci pour vos réponses [smile3]